

3P RENOVATION
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 230 Chemin de Terre Noble
Hameau de Cazan
13116 VERNEGUES
RCS : Tarascon
Numéro SIREN : 932 057 607

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 AOUT 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-sept août,
Au siège social,

Monsieur Thomas MAYON
Demeurant 230 Chemin de Terre Noble – Hameau de Cazan – 13116 VERNEGUES
Associé unique et Gérant de la société 3P RENOVATION

A pris la décision suivante :

- Fixation de la rémunération du Gérant

DECISION UNIQUE

Monsieur Thomas MAYON, associé unique, décide qu'il ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Gérant et ce, du 14 août 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

Il pourra donc prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Vernègues, le 27 août 2024

Thomas MAYON